



Guéret, le 6 avril 2021

Observatoire – Aménagement des
Territoires – Développement Durable
Dossier suivi par : Rémi Fournaison
Tél : 05.55.51.96.65
rfournaison@creuse.cci.fr

Communauté de Communes
Creuse Grand Sud
34b Rue Jules Sandeau
BP 40
23 200 Aubusson

Objet : Révision allégée du PLU d'Aubusson

Madame la Présidente,

C'est avec la plus grande attention que la CCI a pris connaissance des documents portant sur la révision allégée du PLU d'Aubusson.

Au regard des éléments contenus, on peut noter un rapport de présentation complet permettant de justifier les choix retenus pour la réalisation d'un parc photovoltaïque sur la colline du Marchedieu à Aubusson.

La création d'un zonage spécifique Npv et de ses prérogatives réglementaires, autorisant la réalisation de projet photovoltaïque, mais également la transformation du zonage A, des parcelles concernées par le projet, en un zonage Npv, est propice à la réalisation de ce nouvel équipement.

Les enjeux paysagers et environnementaux ont été intégrés aux réflexions et ne suscitent pas de commentaire.

Aussi, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Creuse émet un avis favorable aux évolutions réglementaires envisagées permettant la réalisation du projet.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Gilles BEAUCHOUX



Président de la CCI de la Creuse